

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 30 Mars 2022

Présent(e)s : Ayme Claude, Ayme Florence, Bonnat Christine, Borrel Franck, Brémond Hélène, Briffa Julie, Duclairoir Philippe, Duranti Lionel, Echerei Marty, Ferry Pierre, Prete Christian, Reignier Jacqueline, Reynaud Jacques, Schnoerringer Michel, Volle Cécile.

Absent(e)s excusé(e)s : Calamel Damien, Hagopian Anaïs, Lespine Bertrand.

1 Approbation à l'unanimité du dernier compte rendu du Comité Directeur du 2 décembre 2021.

2 Point sur les formations :

Formations organisées par notre club :

La formation DVA a eu lieu en décembre 2021 sur 3 dates différentes (mauvaises conditions météorologiques et « séances de rattrapage ») sur une durée d'une demi-journée pour un total de 55 personnes encadrants compris.

Une formation CARTO niveau 1 (pré-requis désormais obligatoire pour s'inscrire à une formation CARTO niveau 2) a eu lieu les 18 et 19 mars 2022 grâce à 4 bénévoles de notre club. Parmi les 11 personnes formées au total, 4 vont suivre le stage CARTO niveau 2 organisé au niveau départemental les 9 et 10 avril prochains.

Toutes les autres demandes de formation ont été transmises à Gilles Bernier par Florence Ayme.

Frank Borrel nous informe que les 4 jours de stage canyon organisés par l'AFC sont confirmés.

3 Bilan sur la semaine blanche : organisation et finances

Malgré quelques perturbations dues à la pandémie elle a bien eu lieu du 5 au 12 février à Arêche-Beaufort pour une vingtaine de skieurs de randonnée.

Notre trésorier Michel Schnoerringer fait un bilan sur la trésorerie : le club « récupère » 96 euros, une personne a été remboursée (désistement pour raisons de santé) et le coût des dépenses diverses (électricité, ménage) à la charge du club avait été un peu surestimé.

Jacques Reynaud va se renseigner pour la prochaine semaine blanche de février 2023, éventuellement un gîte correspondant à nos besoins à Aussois (73).

4 Point sur les adhésions :

A ce jour nous avons 170 adhérents (165 à la même date en 2021) dont 4 « double adhésions »

Une progression de 20 personnes pour les T1, une diminution de 10 personnes pour les moins de 25 ans (moins de jeunes inscrits à l'école d'escalade cette année).

Au total la part du club est de 2644 euros.

5 Date et lieu du rassemblement d'été 2022 :

Après discussion pour trouver un lieu compatible avec le plus grand nombre d'activités possible le rassemblement aura lieu dans l'Ubaye du 9 au 16 juillet 2022. Le lieu reste encore à définir, Jacqueline Reignier a pris en charge les recherches nécessaires pour comparer les différents campings.

6 Choix de la date de l'AG 2022 :

Une demande de réservation du Château de la Roseraie pour la tenue de cette AG a été faite auprès des services municipaux de préférence pour le samedi 19 ou éventuellement le samedi 12 novembre selon les disponibilités.

7 Le nouveau site internet :

Grâce au travail de qualité de Lionel Duranti et Michel Schnoerringer il fonctionne et sera accessible à tous (il n'y a plus de partie réservée aux seuls adhérents). Toutes les activités de notre club y sont présentées. Il sera nécessaire de le compléter et l'agrémenter par des comptes rendus de sorties et des photos. Le site sera publié début avril 2022.

Cependant certains points font l'objet de débat : comment établir le programme des activités de façon lisible sur le bulletin à partir de celui élaboré sur l'Extranet ? Maintien des réunions programme, oui mais sous quelle forme ? etc. Pour se laisser du temps il a été décidé que le prochain programme aura le format habituel et que l'inscription par Internet sera possible pour quelques sorties. Pour les autres cas pas de changement.

8 Changement du siège social et de l'adresse postale du club :

Suite à la demande de la mairie et conformément à nos statuts article 2 - §2.2, le président propose le transfert à la Maison du Citoyen. Ce transfert est approuvé à l'unanimité par les membres du CODI.

Questions diverses :

1 Action solidarité /handicap :

Il s'agit d'une action que nous tenons à renouveler.

Christine Bonnat est en contact avec Philippe Jaume qui met sa joëlette à la disposition de notre club, la date du 15 mai est provisoirement retenue. Nous cherchons des personnes qui souhaiteraient tenter l'expérience de ce beau moment de partage.

2 Définition de la part du club pour les cotisations 2022-23 :

La part du club est inchangée depuis 2013, tous les membres du CODI sont d'accord de reconduire ce montant pour le prochain exercice.

3 Journée découverte :

Après une interruption les 3 clubs vauclusiens ont l'intention d'organiser de nouveau une journée commune pour faire découvrir les activités pratiquées le samedi 25 septembre. Après discussion au sein de notre CODI le secteur de Lafare serait réservé à la pratique du canyon à raison de 4 créneaux d'une durée d'1h30 permettant d'accueillir 6 personnes soit 24 personnes sur la journée. Pour les autres activités les stands seront au Col du Cayron car il faut aussi tenir compte des problèmes de parking.

4 Sécurité :

A l'issue de recherches minutieuses il a été décidé que notre club fera l'acquisition de balises permettant un maniement plus simple qu'une radio. Ce choix convient aux activités canyon et ski de randonnée, deux activités qui en règle générale, ne sont pas concernées par la même période d'utilisation.

LE PROCHAIN CODI SE TIENDRA LE LUNDI 13 JUIN 2022 A 18h30

CHEZ MARTY ECHEREI

2892, Chemin du Grand Montmirail 84190 GIGONDAS

La secrétaire Hélène BREMOND